

Vœux de la municipalité : 2018 sous le signe des économies

La traditionnelle soirée des vœux aux habitants s'est déroulée le 12 janvier au complexe sportif. Magistralement rythmée par les musiciens de l'école municipale, la réunion a accueilli plus de 350 personnes.



Après un retour sur leurs actions puis les projets pour 2018, les élu(e)s du Conseil Municipal des Jeunes ont offert leurs vœux à l'assistance.



La rétrospective en images de la commune a été proposée par le 1^{er} adjoint au maire, Jean-Claude Deflandre, en duo avec la directrice générale des services, Corinne Kakol.



Le maire, André Pau, a ensuite pris la parole pour rappeler qu'en 2008, il présentait pour la 1^{ère} fois ses vœux en tant que maire. « *J'évoquais ce soir-là la construction de la future gendarmerie, mais également la réouverture du dossier de La Porte des Weppes. Dix ans après, on en voit bientôt la fin.* » Il a aussi annoncé une année 2018 placée sous le signe des restrictions budgétaires. « *Les dotations de l'Etat diminuent régulièrement. Hallennes percevait 920 616 € en 2008. Aujourd'hui, c'est 662 853 €, soit 257 769 € de moins...* » A contrario, le prélèvement SRU pénalisant les communes en manque de logements sociaux est passé de 17 000 à 32 000 €, et ce malgré les efforts évidents de la municipalité. « *Nous sommes donc dans l'obligation vitale de faire à tout prix des économies.* » En conséquence, le programme d'investissement pour cette année se limitera à la poursuite de la mise en place du système de vidéosurveillance, au remplacement des ampoules des mâts d'éclairage public par des ampoules LED et à l'entretien lourd du patrimoine communal afin de le maintenir en état. André Pau est aussi revenu sur le lancement de l'écoquartier de La Porte des Weppes en 2012, qui réunira à terme 323 logements. « *Le chantier se déroule dans d'excellentes conditions. Il ne restera qu'un îlot de 36 appartements à construire d'ici fin 2019, début 2020.* »



Il a ensuite rendu un hommage appuyé à deux anciens maires bâtisseurs de la commune, Pierre Rommès et Jacques Becq, en présence de leur famille à qui il a remis la médaille de la ville. En effet, deux rues du nouvel écoquartier portent désormais leur nom. Et de conclure son intervention en souhaitant à tous une bonne année 2018.



Ginette Becq, veuve de Jacques, et Francine Ryndak-Rommès, fille de Pierre.



Jacques Becq et Pierre Rommès aux côtés d'André Pau lors de son élection en 2008.